

# Grille de vérification des gammes de modules par le Groupe Spécialisé n°21 sur la base du référentiel de vérification des modules photovoltaïques en Avis Technique

## **Grille de vérification 21/G04/20-74\_V1**

**Annule et remplace la grille de vérification 21/G03/20-74\_V1**

**Associée à l'Avis Technique 21/20-74\_V1**

**Procédé : FAG 10 Solaire**

Date de mise en application : 04/04/2024

Cette grille de vérification indique les gammes de modules acceptées par le GS 21, dont les modules peuvent être intégrés en tant qu'élément constitutif d'un procédé photovoltaïque faisant l'objet de l'Avis Technique cité. L'Avis Technique cité fait lui-même référence à cette grille de vérification des gammes de modules.

Au moment de la commande des modules photovoltaïques pour un chantier donné, le Maître d'Ouvrage et son installateur doivent s'assurer que la gamme de modules correspondante fait partie des gammes de modules présentes dans la grille de vérification de l'Avis Technique utilisé. Le n° de la grille de vérification à utiliser doit comporter le n° de l'Avis Technique.

Cette grille de vérification est utilisable exclusivement en association avec l'Avis Technique n° 21/20-74\_V1. S'il existe une grille de vérification plus récente portant un n° du type 21/Gn/20-74\_V1 avec n > 04, celle-ci annule et remplace la présente grille. La version la plus récente de la grille de vérification est celle publiée sur le site de la CCFAT.

Dans l'Avis Technique concerné, si plusieurs groupes de gammes de modules se distinguent par des domaines d'emploi différents ou des mises en œuvre différentes, etc, ces différents groupes sont désignés par des lettres (A, B, C... par ordre chronologique de validation, s'il n'y a qu'un seul groupe, il est désigné par la lettre A). L'ordre des lettres ne constitue en aucun cas un quelconque classement des groupes les uns par rapport aux autres.

Une lettre indiquée dans une case de la grille de vérification valide qu'une gamme de module a été acceptée par le GS n°21 pour une utilisation en tant qu'élément constitutif du procédé sous Avis Technique pour le domaine d'emploi du groupe que la lettre désigne (voir l'Avis Technique pour les caractéristiques de chaque groupe vis-à-vis du domaine d'emploi ou de la mise en œuvre).

# Liste des gammes de modules vérifiées sur la base des critères d'acceptation de modules photovoltaïques en Avis Technique

21/G04/20-74\_V1

FAG 10 Solaire

Fabricant	Gamme de modules	Tension maximale	Plages de puissances	Validité en cours à renouveler avant le (*)	n° d'Avis Technique
					21/20-74_V1
INTELLIGENT SOLAR	Laminé EDILIANS-IS-30-M6 Laminé EDILIANS-IS-24-M6 R-in Laminé EDILIANS-IS-23-M6 W Laminé EDILIANS-IS-23-M6 R Laminé EDILIANS-IS-19-M6 R-inP	600 V DC (calculé à -12°C)	29 Wc 24 Wc 23 Wc 23 Wc 19 Wc	31/03/2025	<b>A</b>

(\*) : la date ne peut dépasser la date de fin de validité de l'Avis Technique associé

Détail des caractéristiques des modules :

Légende :

- $P_{mpp}$  : Puissance au point de puissance maximum.
- $U_{co}$  : Tension en circuit ouvert.
- $U_{mpp}$  : Tension nominale au point de puissance maximum.
- $I_{cc}$  : Courant de court-circuit.
- $I_{mpp}$  : Courant nominal au point de puissance maximum.
- $\alpha_T (P_{mpp})$  : Coefficient de température pour la puissance maximum.
- $\alpha_T (U_{co})$  : Coefficient de température pour la tension en circuit ouvert.
- $\alpha_T (I_{cc})$  : Coefficient de température pour l'intensité de court-circuit.

**Sommaire des gammes de modules**

Partie 1 EDILIANS-IS-30-M6 (L/R-in/W/R/R-inP) ..... 4

## Partie 1 EDILIANS-IS-30-M6 (\_/R-in/W/R/R-inP)

INTELLIGENT SOLAR

Laminé EDILIANS-IS-30-M6  
Laminé EDILIANS-IS-24-M6 R-in  
Laminé EDILIANS-IS-23-M6 W  
Laminé EDILIANS-IS-23-M6 R  
Laminé EDILIANS-IS-19-M6 R-inP

Caractéristique	Laminé EDILIANS-IS-30-M6	Laminé EDILIANS-IS-24-M6 R-in	Laminé EDILIANS-IS-23-M6 W	Laminé EDILIANS-IS-23-M6 R	Laminé EDILIANS-IS-19-M6 R-inP
<b>P<sub>mpp</sub> (W)</b>	29	24	23	23	19
<b>U<sub>co</sub> (V)</b>	4	4,1	4,04	4,10	4,1
<b>U<sub>mpp</sub> (V)</b>	3,2	3,3	3,17	3,30	3,3
<b>I<sub>cc</sub> (A)</b>	9,5	10,06	8,78	7,80	6,9
<b>I<sub>mpp</sub> (A)</b>	8,9	7,3	8,41	7,30	5,75
<b>αT (P<sub>mpp</sub>) [%/K]</b>	-0,391				
<b>αT (U<sub>co</sub>) [%/K]</b>	-0,277				
<b>αT (I<sub>cc</sub>) [%/K]</b>	0,0452				
<b>Courant inverse maximum (A)</b>	12				

Caractéristiques dimensionnelles	
<b>Dimensions hors-tout (mm)</b>	515 x 340
<b>Surface hors-tout (m<sup>2</sup>)</b>	0,175
<b>Masse (kg)</b>	~1,8
<b>Masse spécifique (kg/m<sup>2</sup>)</b>	~10

Conditionnement	
<b>nombre de laminés maximum par emballage</b>	2 niveaux de 30
<b>nature de l'emballage</b>	carton
<b>position des laminés</b>	verticalement
<b>nature des séparateurs</b>	intercalaires carton
<b>Commentaire</b>	-

Fabrication	
<b>Site(s) de fabrication</b>	Siauliai (Lituanie)
<b>ISO 9001</b>	non ISO
<b>classification sur le flash test systématique</b>	- 5 % à + 5 %
<b>mesure(s) par électroluminescence</b>	Non
<b>inspection finale</b>	Oui

# Liste des gammes de modules vérifiées sur la base des critères d'acceptation de modules photovoltaïques en Avis Technique

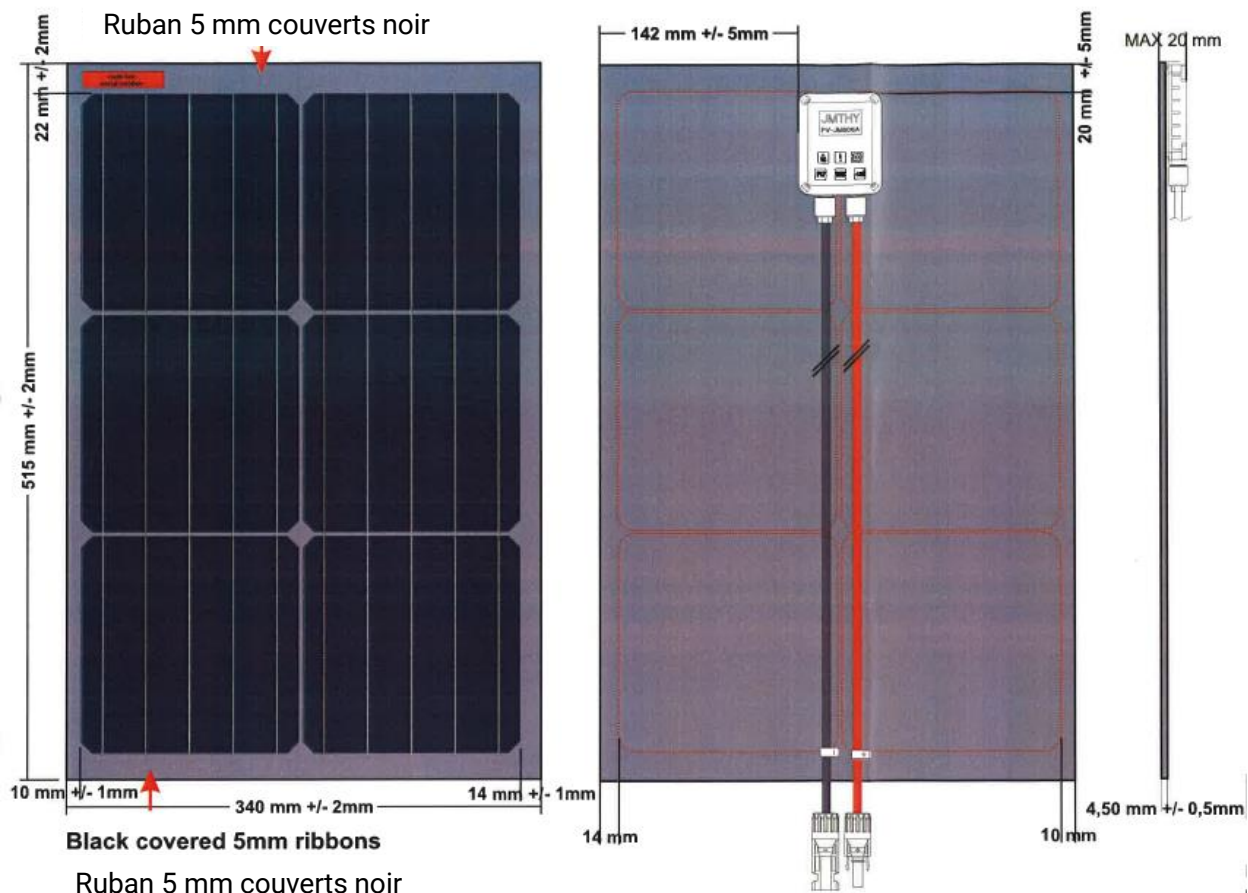
21/G04/20-74\_V1

FAG 10 Solaire

Déclaration Environnementale	
Le procédé FAG 10 Solaire associé à cette gamme de laminés fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) individuelle sous la dénomination "Tuile ALPHA SOLAIRE".	
Cette DE a été établie le 17/06/2020 et a fait l'objet d'une vérification par tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015 et est déposée sur le site <a href="http://www.inies.fr">www.inies.fr</a> .	

Composants identifiables visuellement	
Nature et nombre de cellules	monocristallines au nombre de 6 (2 lignes x 3 colonnes)
Boîtes de connexion	PV-JM806A de Zhejiang Jiaming Tianheyuan Photovoltaics Technology
Connecteurs	MC4 et de type PV-KBT4 et PV-KST4 de Staübli Electrical Connectors

Caractéristiques mécaniques	
épaisseur du verre et tolérances	3,2 ± 0,3 mm
moments d'inertie des profilés du cadre	-
nuance d'aluminium et état métallurgique	-
prise en feuillure du laminé	-



Coloration :

